

COPIREP

News

Première année n° 00

Janvier 2004

Editorial

Cure de cheval

Au cours d'une conférence de presse pour la présentation du Programme multisectoriel d'urgence pour la réhabilitation et la reconstruction (PMURR), le ministre du Plan, Alexis Thambwe Mwamba a eu cette image pour annoncer les réformes à effectuer dans le domaine du portefeuille de l'Etat.

«Il faut une chirurgie sans anesthésie pour la Gécamines».

Au regard de résolutions des états généraux du Portefeuille ou d'autres forums consacrés au domaine, les experts y sont revenus pour insister sur cette thérapie de choc qui doit réveiller les entreprises congolaises à l'objectif de création des richesses pour la nation. La prescription s'appelle réforme. Une réforme rationnelle, efficace et rigoureuse surtout. Au quotidien, cela peut être la fermeture des entreprises improductives, la révision des dimensions pour d'autres, mais aussi la relance pour la plupart.

Le prix, c'est d'accepter la pilule amère qui doit être administrée sous contrôle des partenaires traditionnels de la RDC. Pour cela, il faudra parfois serrer les dents. ■

Le Projet Compétitivité et Développement du Secteur Public L'espoir est au bout du sacrifice



Production zéro, charges sociales maximales ... La plupart des entreprises publiques ne sont plus que des éléphants blancs

De 1960 à nos jours, la RDC a presque toujours été la terre des conflits sanglants. A croire que cette terre bénie des dieux avait continuellement besoin de s'abreuver du sang de ses fils.

Mais apparemment, les Congolais ont décidé de faire la paix. Mais la paix sans pain est une utopie. C'est pourtant la situation actuelle du Congolais. Le gouvernement congolais doit donc

d'urgence répondre aux besoins prioritaires des populations. Il faut calmer les estomacs, fournir l'accès aux soins de santé et à l'enseignement, donner du travail.

(Suite à la page 2)

Le COPIREP, un phare pour la réforme

Le décret n° 136 signé fin 2002 (30 octobre) par le président Joseph Kabila crée un comité de pilotage chargé de la réforme des entreprises. La mission du COPIREP est de redynamiser le secteur des entreprises publiques pour lui per-

mettre de jouer pleinement son rôle d'instrument de création des richesses et d'emplois. Le COPIREP a ainsi reçu la charge de conduire le processus de la réforme des entreprises publiques. La nouvelle structure devra proposer

des stratégies globales, sectorielle et par entreprise. Dans le même ordre d'idées, le COPIREP veillera à tracer un nouveau cadre légal, réglementaire, institutionnel pour régir les entreprises publiques ...

(Suite à la page 4)

Projet CDSP : L'espoir est au bout du sacrifice

(Suite de la page 1)

Pour cela, il faut avant tout rétablir des institutions publiques efficaces, et une gouvernance faite de transparence et de responsabilité, avec la participation des citoyens. C'est à ce prix qu'il est possible de revitaliser l'économie en reconstituant les infrastructures essentielles.

Le **Projet Compétitivité et Développement du Secteur Privé** est une piste de solution. Il a pour objectif de rendre l'économie congolaise plus compétitive et de contribuer à la croissance économique.

Pour cela, il faut un climat propice aux investissements. Hélas, les investisseurs potentiels estiment que la RDC est l'un des pays au monde où la conduite des affaires présente le plus de risques; presque bon dernier, juste avant le Libéria, la Somalie, l'Irak et la Zimbabwe, à en croire le «*International Country Risk Guide*» d'avril 2003. C'était hier seulement.

Il importe de remédier à cela; en priorité. Le Projet CDSP s'y attelle, en appuyant la réforme des entreprises publiques dans les principaux secteurs-clé: l'industrie extractive, les télécommunications, les finances, et l'énergie.

En effet, le secteur des industries extractives est un désastre. Exemple, la Gécamines. 475.000 tonnes de cuivre en 1986, 15.000 en 2002. 24.000 agents impayés depuis 21 mois, 1,4 milliard de dollars de dette.

Même sombre tableau côté Office Congolais des Postes et Télécommunications: des recettes inférieures aux dépenses du personnel, un endettement quatre fois supérieur à la valeur de l'actif, 13 à 33 mois d'arriérés de salaires.

Et l'on peut poursuivre. Inga presque à l'arrêt ne dessert que 6% de la population congolaise. Cette carence en électricité est grave-

ment préjudiciable aux activités économiques. L'énumération se poursuivrait de la même manière dans les transports, et le secteur financier.

Les services congolais apparaissent donc nettement inférieurs aux moyennes africaines, et les réformes s'imposent.

Le Comité de Pilotage de la Réforme des Entreprises Publiques, créé par le gouvernement, est chargé de coordonner le travail des divers groupes sectoriels

de travail chargés de formuler les stratégies de réforme et de les faire adopter. Le COPIREP supervisera aussi la révision des législations en vigueur et une nouvelle loi devrait ouvrir la voie à une réforme qui tienne compte de l'homme. Déjà, une première expérience est en cours à la Gécamines. Elle a d'ores et déjà démontré que l'espoir est au bout du sacrifice.

*Des mines aux banques,
en passant par les
Télécommunications, les
Transports et l'Énergie,
même tableau sombre...*

Le staff du COPIREP



ILUNGA Ilunkamba, Secrétaire Exécutif du COPIREP

Cet universitaire a eu à piloter les ministères clés de Plan et des Finances lors de la première transition démocratique. Appelé à conduire le travail du COPIREP au quotidien, le professeur Ilunga présente le profil idéal pour agir. Sa personnalité charismatique en fait une personne écoutée aussi bien dans les milieux gouvernementaux que par les partenaires de la République Démocratique du Congo.



Alexis MANGALA Ngongo, Secrétaire Exécutif Adjoint chargé des questions Juridiques

Conseiller et directeur de cabinet des ministères, Maître Mangala, avocat inscrit au barreau de Kinshasa-Matete, est un juriste consciencieux et minutieux. Il manie le droit comme le théologien le ferait de sa Bible. Ancien fonctionnaire à la CEEFGL, Alexis Mangala connaît les rouages des institutions internationales aussi bien qu'il maîtrise le monde politico-économique congolais.



Alex N'KUSU Dongala Siya, Secrétaire Exécutif Adjoint chargé de Projets

Expert de la Présidence de la République où il a occupé récemment les fonctions de Conseiller au Collège Économique et Financier, Alex N'Kusu a toutes les qualités du planificateur. Il maîtrise les différentes réformes économiques du gouvernement à la conception desquelles il a participé. Mais il est surtout un grand travailleur à qui l'on doit très souvent rappeler qu'il est l'heure de quitter le bureau.

Reportage

des raisons d'espérer ...

475 000 tonnes de cuivre extrait en 1985, peut-être 5 000 aujourd'hui, les chiffres parlent. Appareil de production vétuste, sites d'exploitation laissés à l'abandon, la Gécamines n'est plus qu'un vaste empire déchu.

C'est dans ce contexte morose que le gouvernement congolais a décidé de prendre des mesures drastiques pour relancer l'activité minière dans la province du Katanga.

Avec encore 23 000 personnes à son actif et une production au plus bas, la Gécamines n'avait d'autres solutions que de réduire ses effectifs. Un programme de départs volontaires a été mis sur pied, offrant aux employés ayant droit, une prime financière et un plan de réinsertion dans le tissu économique.

Dans l'antenne de Kipushi, par exemple, Nicolas Kiembo, employé depuis 30 ans, a décidé de rejoindre 10 000 autres collègues et quitter volontairement l'entreprise. La majorité n'a pas été payé depuis des mois, et les activités d'exploitation ne leur laissent guère d'espoir.

Le programme s'échelonne en deux temps avec une première vague de départ consacrée aux ouvriers, suivis ensuite de cadres.

Administré par le BCeCo, le Bureau central de coordination, l'opération se veut efficace et transparente.

Les candidats au départ débutent la journée par une entrevue durant laquelle ils doivent confirmer leur éligibilité et faire part de leurs projets de réinsertion.

Vient ensuite, la signature de la rupture du contrat les liant à la Gécamines et leur donnant droit aux indemnités de départ. Avec leur document en mains, ils peuvent se rendre le jour même au guichet de paiement pour collecter



Les chiffres parlent.: 475.000 tonnes de cuivre en 1985, peut-être 5.000 aujourd'hui, la Gécamines n'est plus qu'un vaste empire déchu.

leur prime.

Une fois l'argent touché, que faire ? Si certains trouvent le montant trop faible pour résoudre

meilleure a été lancée par le père Tony de la paroisse Saint Pie X, dans la communauté minière de Kambove. Inquiet de voir ses paroissiens quitter la ville, il vit une opportunité unique dans le pro-



Une des expériences les plus remarquées dans la quête d'une vie meilleure a été lancée par le père Tony de la paroisse St Pie X, à Kambove

leurs problèmes, d'autres s'organisent pour mettre à profit leur pécule.

Une des expériences les plus remarquées dans la quête d'une vie

gramme de partants volontaires pour éviter l'exode et mit sur pied un plan unique d'investissement dans 5 secteurs : agriculture, commerce, soins médicaux et transport.

Gécamines, les partants volontaires : des raisons d'espérer

(Suite de la
page 3)

En fonction du secteur choisi, la mise de fonds s'échelonne de 250 à 1 000 dollars américains. Forte de plus de 1 500 ex-*"gécaminards"*, l'association a déjà investi dans des équipements lourds, tracteurs, camions, bus, ... et promet aux adhérents une forte rentabilité avec des gains pouvant atteindre 50 % dès la première année.



*Les membres de la Coopérative agricole de Kambove à l'œuvre
«Des solutions existent. En particulier dans le domaine social».*

Certains partants volontaires estiment que le système offert par le père Tony les ferait retomber dans une structure trop paterna-

liste où l'on ne privilégierait pas assez la prise en charge individuelle. Pour y échapper, ils montent des structures libres, comme

lier dans le domaine social. ■

Ce programme s'inscrit dans le cadre du projet Compétitivité et développement du secteur privé, un programme visant à réformer les grandes entreprises nationales.

La tâche est monumentale, les mesures prises souvent impopulaires, mais l'expérience de la G é c a m i n e s montre que des solutions existent. En particu-

Le COPIREP, un phare pour la réforme

(Suite de la page 1)

Le COPIREP devient également l'expert des institutions et services publics dans le processus de mise en œuvre de la réforme des entreprises publiques. À ce titre, il doit aussi assurer le suivi et le contrôle de l'exécution du processus initié, préparer la réforme du Conseil supérieur du Portefeuille qui, jusqu'ici, a joué le rôle de conseil de gestion des entreprises pour l'Etat congolais.



Le siège du COPIREP, à l'immeuble SOFIDE, à la Gombe

En sus, le COPIREP doit également préparer les projets de réso-

lutions et de mesures en matière de prise en charge des sureffectifs, des arriérés de salaires et des services sociaux des entreprises publiques.

Tout un programme qui doit déterminer la vie de l'Etat congolais. La tâche est gigantesque, voire monumentale. Les précédentes tentatives de réforme des entreprises publiques avaient suscité méfiance ... avec raison, du reste. Le social ayant été sacrifié à plus d'un titre. Cette fois, le gouvernement et ses partenaires, la Banque mondiale en tête, ont décidé de placer l'intérêt du Congolais en premier. ■

COPIREP
News

Bulletin d'informations du Comité de Pilotage de la
Réforme des Entreprises Publiques

Première année Numéro 00

Janvier 2004

Coordination
Cellule de Communication
Tél.: +243 (0) 81 98 78 115
+243 (0) 81 99 10 077
Courriel : info@copirep.cd

Imprimeur

Dépôt légal

Contact :
Croisement Avenues
Kisangani et Le Marinel n°
11

COPIREP